

Nous n'avons pas voulu faire précéder ces reproductions d'aucune remarque, afin de ne pas préjuger l'opinion que le lecteur impartial a dû se former en parcourant ces lettres remarquables et par la forme et par le fond. Par la lecture attentive des écrits adressés à M. Meilleur et qui n'étaient point destinés à la publicité, on se convainc facilement de ce qui suit :

Que M. Pilote a deviné, en 1844 (alors que nos lois d'éducation n'étaient qu'à l'état d'enfance), le résultat que ces lois auraient auprès de la classe agricole de notre pays, fortement préjugée, à cette époque, contre toute taxe, scolaire, municipale, etc.

Il n'y a pas de doute que M. Meilleur a profité, plus tard, des aperçus que lui fournissait, à titre d'ami de l'éducation, l'humble prêtre du collège de Sainte-Anne, lorsqu'il s'est agi de faire amender nos lois scolaires. L'esprit d'observation de ce prêtre distingué, ses connaissances du peuple de nos campagnes, de ses travers et de ses qualités, avaient fait de l'auteur de ces lettres de 1844 et 1845 un homme précieux qui en savait plus long, au sujet de l'enseignement primaire, que la plupart des législateurs de cette époque reculée. Les amendements nombreux faits, plus tard, à ces premiers ballons d'essai, en matière d'éducation, prouvent surabondamment notre assertion.

Quant à sa lettre au sujet de l'agriculture, elle confirme le titre qu'il a reçu et qu'il mérite à tous égards : " Ami sincère et constamment dévoué de la classe agricole. " **EMPARONS-NOUS DU SOL !** fut la devise constante de ce grand patriote. Il ajoutait à cette devise cette autre aussi